L'ÉGLISE SAINT LAURENT
AU COURS DES SIÈCLES

Dans la bulle que le pape Léon IX adressa en 1050 (ou 1049 ?) à l'Abbesse de Hesse, qui n'est autre que sa nièce Serberge de Dabo, le Saint Père précisait que *« l'église située au lieu qui s'appelle Hesse, (est) dédiée à Marie, la sainte mère de Dieu, et aux saints Martin, confesseur, et Laurent, lévite, glorieux martyr »*. Aujourd'hui, on ne retient plus que la dédicace à Saint Laurent, ce qui ne signifie cependant pas que les dédicaces à la Sainte Vierge et à Saint Martin se soient éteintes.

L'église de l'ancienne abbaye bénédictine est orientée et de forme basilicale. Courte explication de texte : une basilique est un bâtiment de plan rectangulaire avec trois nefs séparées par des colonnes et prolongé par une abside en forme de demi-cercle. L'adjectif « orienté » vient du mot « orient », qui est le point du ciel où le soleil se lève ; c'est donc l'Est. La quasi totalité des églises bâties au Moyen Age a le chœur dirigé vers l'Est, tourné vers la source de la lumière, le soleil. Dans la doctrine chrétienne, le principe de l'orientation est fondé sur la lumière comme symbole du Christ, qualifié dans la bible de « Sol justitiae », soleil de justice, ou de « Sol salutis », soleil du salut. Dire que les églises sont tournées vers l'Est en direction de Jérusalem, ville sainte du christianisme, est une idée reçue qui est fausse. Pour un Norvégien ou un Chinois, Jérusalem n'est pas à l'Est !

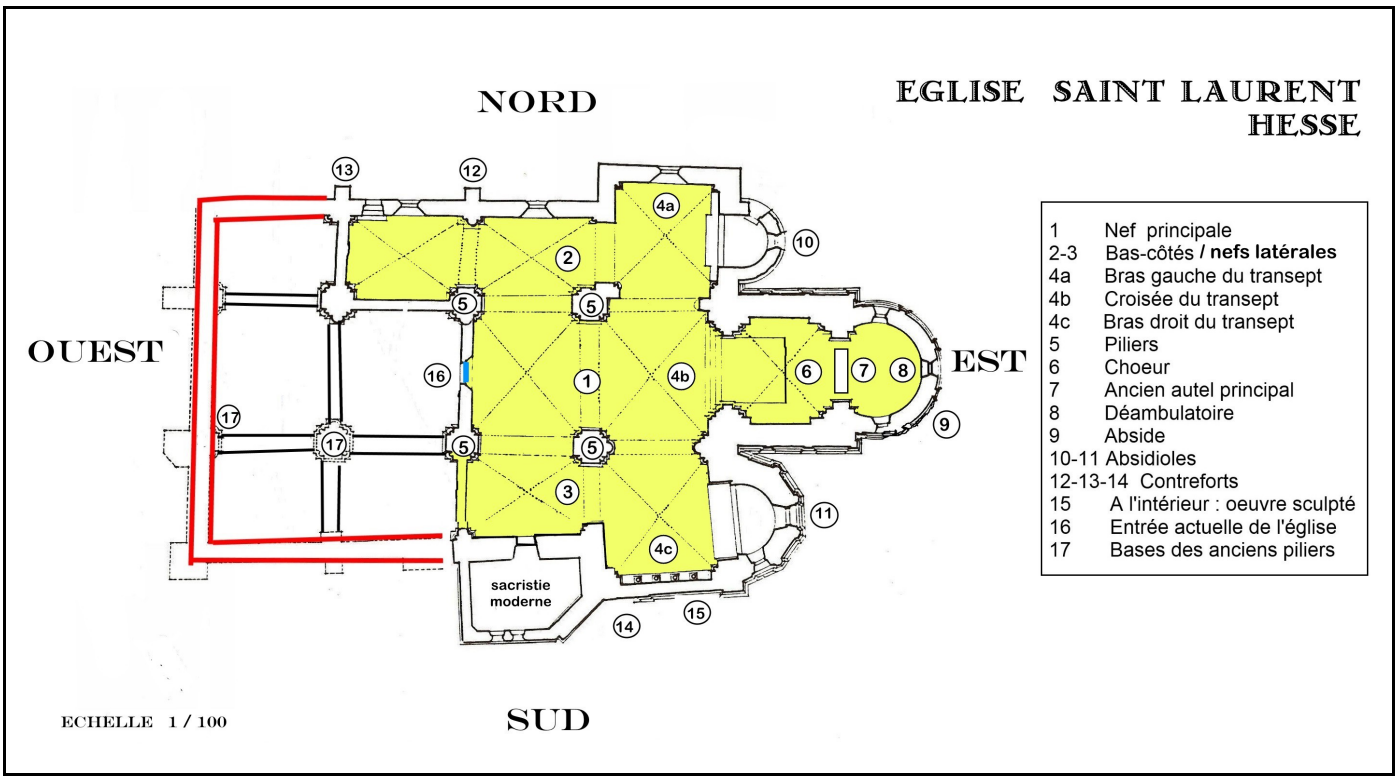

Bibliographie

1. « Architecture / Hesse » / Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine / Seconde Série - IVe volume / 1862
2. « Hesse, son ancienne abbaye , son prieuré, son église » par l'abbé KUHN, curé de Brouderdorff / 1872
3. « L'église abbatiale de Hesse en Lorraine - L'épanouissement du style roman » par Daniel GAIGNOUX / Société d'Archéologie Lorraine / 1968
4. « Les églises romanes en Lorraine » par Hubert COLLIN / Société d'Archéologie Lorraine / 1983
5. « Recherches archéologiques et historiques sur le comté de Dachsbourg aujourd'hui Dabo » par J-L Dugas de Beaulieu / 1836

LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION

L'église de Hesse a subi bien des remaniements, des restaurations heureuses ou malheureuses qui n'ont cependant détruit ni son charme, ni son importance dans l'histoire architecturale régionale. *« L'église de l'ancienne abbaye apparaît comme un ensemble architectural complexe,* remarque Daniel Gaignoux, spécialiste en architecture médiévale. *Aux différentes étapes de la construction, qui correspondent chacune à*

un style relativement bien défini et qui s'étalent du Xe au XIIIe siècles, se sont ajoutées de nombreuses réfections plus ou moins importantes, ainsi que la destruction d'une grande partie de la nef à la fin du XVIIe. Sherlock Holmes lui-même ne pourrait mener à bien une enquête sur la datation de chacune des pierres qui composent l'édifice. Les spécialistes peuvent cependant, par une analyse succincte et par analogie avec certains édifices régionaux, définir les principales étapes de construction. »

LE CROISILLON NORD ET L'ÉGLISE PRIMITIVE

L'année 1049 (ou 1050 ?) vit le pape Léon IX en visite dans sa région natale. Il passa par Hesse où il consacra l'autel principal de l'église abbatiale. Il est certain que l'abbaye bénédictine fut fondée par un parent du pape Léon IX, vraisemblablement son grand-père le comte Louis de Dabo. Sa fille Heilwige et son époux, le comte Hugues IV d'Eguisheim, comte du Nordgau, ont sans doute poursuivi son œuvre. Ce pape étant né en 1002, on peut ainsi situer la date de la fondation religieuse, donc du début de la construction de l'église, un peu avant l'an 1000, à la fin du Xe siècle. On sait aussi qu'il est fort probable qu'une église ait existé à Hesse avant même la fondation de l'abbaye. Sans doute une petite église romane de campagne, d'une extrême simplicité de construction, probablement composée d'une salle rectangulaire prolongée à l'Est par une abside. La nef, peu élevée, devait être couverte par une charpente en bois. L'église primitive se retrouverait dans les parties basses des murs du bras gauche du transept. On distingue de l'extérieur les vestiges d'une ouverture haute en plein cintre et d'une porte basse, qui auraient été incluses dans les murs de la première église. Cette partie devint le croisillon Nord de la nouvelle église abbatiale. Les bâtiments conventuels y furent rattachés.

LE CHŒUR ET L'ABSIDE

Le chœur et l'abside - ou chevet - forment une partie d'une grande homogénéité, avec une belle unité architecturale et stylistique. Pratiquement tous les éléments du chevet permettent aux spécialistes de le dater entre 1190 et 1210. De nombreuses analogies avec les églises de Rosheim, d'Altdorf et de Neuviller-les-Saverne, en Alsace, semblent indiquer que ces églises sont dues à un ou plusieurs ateliers de bâtisseurs travaillant en étroite relation.

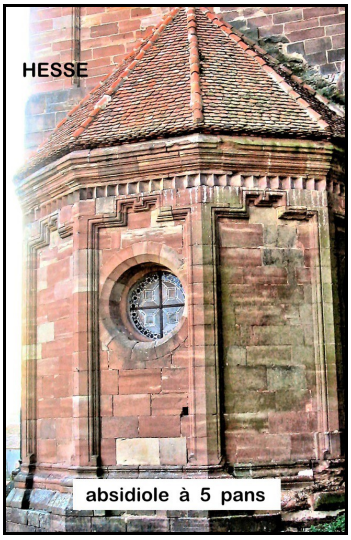

LE CROISILLON SUD ET SON ABSIDIOLE À CINQ PANS

Le style est très proche de celui du chevet et leur construction a dû suivre de près. L'absidiole s'éclaire par deux fenêtres rondes. Vue de l'extérieur, cette absidiole dévoile son originalité : elle a cinq pans, chacun admirablement travaillé, et surmonté d'une élégante dentelure en créneaux.

LA NEF ET LES BAS-CÔTÉS

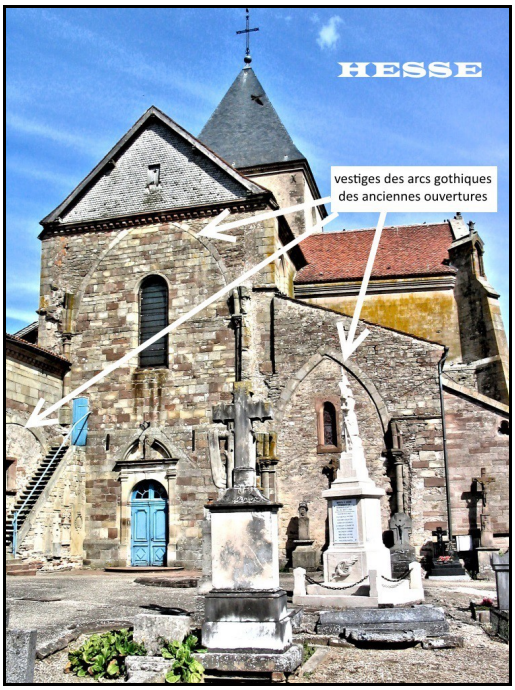

La nef dénote dans ses différents éléments l'influence du style gothique naissant. Nef principale et bas-côtés étaient constitués de trois travées, dont seule la première subsiste intégralement de nos jours. La deuxième n'existe plus que par son bas-côté Nord ; c'est à cet endroit que sont déposées les deux dalles funéraires qui, selon toute vraisemblance, recouvraient jadis les sarcophages de deux membres de la famille comtale de Dabo, fondateurs de l'établissement religieux.

Seules subsistent, presque totalement enterrées dans l'ancien cimetière qui entoure l'église, les bases des piliers. Lorsque l'on regarde les murs extérieurs, près de l'actuelle porte d'entrée et à côté de l'escalier an pierre qui montait à la tribune, on distingue les vestiges des arcs des anciennes ouvertures.

La troisième travée et une partie de la deuxième ont été abattues entre 1694 et 1700, sur ordre de l'Abbé de Haute-Seille Jacques Moreau, seigneur de Hesse. Cette destruction, dont le but était préventif, s'expliquerait ainsi : les deux dernières travées supportaient, comme on le voit encore aux arrachements des trois piliers restants, une tribune. Cette masse énorme ajoutait encore aux poussées obliques tendant au renversement vers l'extérieur des piliers de la nef, qui n'étaient guère soutenus par les piliers et contreforts très maigres des bas-côtés. L'amorce de rupture s'est probablement tout naturellement déclarée du côté Sud, les fondations n'étant sans doute pas suffisantes de ce côté pour combattre les effets de la forte déclivité du terrain.

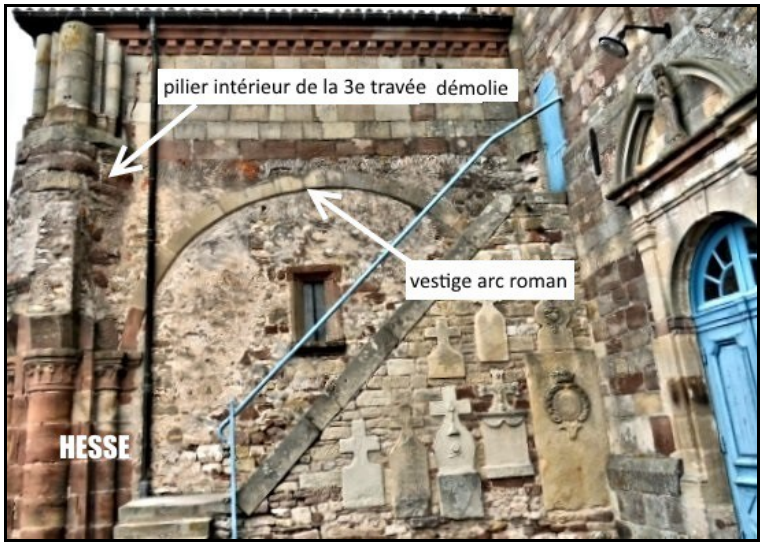

LES DIFFÉRENTES RECONSTRUCTIONS

L'église de Hesse a plus de mille ans ! La construction du monumental édifice de trois travées, dont la longueur totale était de 50 mètres, s'étendit sur trois siècles. Certaines parties de l'édifice que nous connaissons actuellement, en 2016, ont été reconstruites à diverses époques, travaux rendus indispensables par la dégradation tantôt des voûtes, tantôt des murs ou de la tour.

« L'extérieur a subi de sévères transformations modernes mais présente un grand intérêt » déclare en 1983 Hubert Collin, qui fut longtemps le directeur des archives de Meurthe-et-Moselle. Comment faut-il comprendre ce qualificatif de « moderne » ? Certainement pas dans le sens d' « aujourd'hui ». Probablement fait-il référence aux temps modernes, époque historique commençant à la fin du Moyen Age (qui va du VIe au XVe siècles), généralement placée en 1453 (chute de l'empire romain d'Orient) ou en 1492 (découverte des Amériques par Christophe Colomb). En France, cette époque dite moderne prit fin en 1789 (Révolution française) ou en 1792 (abolition de la monarchie, proclamation de la république). C'est alors que débuta l'époque dite contemporaine, laquelle se prolonge jusqu'à aujourd'hui.

L'œil du plus expert des spécialistes en architecture ne pourra définir la décennie, voire le siècle, qui virent se pratiquer les travaux de rénovation effectués. Par contre, l'historien tentera de se prononcer, si toutefois il a la chance de retrouver un manuscrit ou un texte faisant référence auxdits travaux. Chance … que nous avons à Hesse !

XIIIème SIÈCLE

Relevé dans l'ouvrage de Dugas de Beaulieu traitant du comté de Dabo :
« L'abbaye de Hesse fut négligée et même abandonnée par les religieuses lors de la guerre qui eut lieu pour la succession de la comtesse Gertrude. »*

** Seule héritière d'Albert III de Dabo, la comtesse Gertrude mourut en 1225, sans héritier direct. Les prétendants à son héritage furent nombreux, parmi lesquels Simon de Linange, son veuf, et les évêques de Metz de Strasbourg. S'ensuivit une guerre de succession qui dura 12 ans.*

« Ces longues années de guerre avaient porté atteinte à la prospérité du comté. Tout y était saccagé. (…) Il fallut beaucoup de temps pour relever de leurs ruines les villages détruits et pour remettre en culture la campagne abandonnée. Frédéric (ou Ferry) III de Linange-Dabo (frère de Simon de Linange, le veuf de Gertrude) s'employa à relever les ruines. Il mourut en 1273 et son fils Frédéric IV poursuivit sa tâche, réparant notamment, tout en les dotant, les monastères du voisinage qui avaient subi d'énormes dégâts. Ferry IV consacra une grande partie de ses revenus à réparer et à doter le monastère de Hesse. C'est de cette époque que datent les voûtes de l'église qui s'étaient effondrées et avaient obligé les religieuses à quitter Hesse. »
« En 1277, le monastère (de Hesse) était presque détruit et la nef de l'église s'était écroulée ; alors les religieuses réduites à l'indigence se retirèrent au village de Bussange (ou Bassing), où le comte Frédéric de Dachsbourg leur acheta un terrain pour y bâtir et s'y loger. Mais elles abandonnèrent cet établissement pour revenir dans leur ancienne abbaye qui, par les bienfaits de la maison de Linange, se releva bientôt de ses ruines. La nef de l'église fut reconstruite dans de plus vastes proportions, et le système ogival qui fut employé pour ce nouvel ouvrage semble appartenir au commencement du XIVe siècle. »

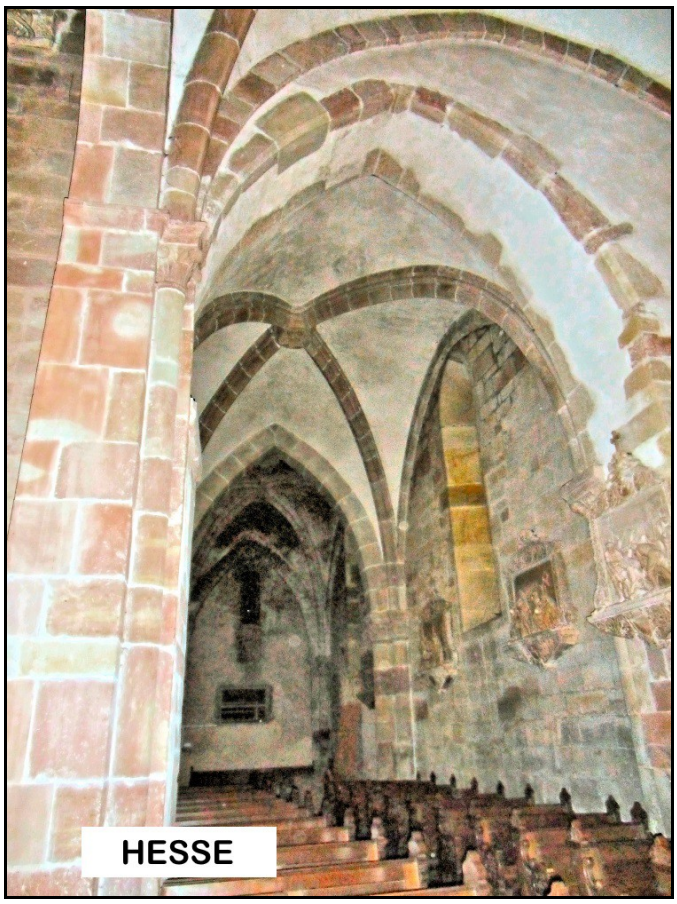

XVIIème SIÈCLE

• « Du cinquiesme juin **1680**, à Hesse / Visite de l'archiprêtré de Sarrebourg par Mg George d'Aubusson de la Feuillade évêque de Metz résidant à Vic

« Nous sommes partis de fenestranges sur les huit heures du matin et nous sommes venus disner au Prieuré de hesse a quatre lieues dudit fenestranges ; apres avoir faict nostre visitte episcopale de l'église parochiale du lieu que nous avons trouvé en assés mauvais estat ; nous avons ordonné que l'on fera travailler incessament a la couverture de l'eglise qui menace ruyne par la voute. »

• « 12 mai **1689** / Visite de l'archiprêtré de Sarbourg faite par M. Maujean, curé de Lorquin, de la part de M. Crespin archydiacre de Sarbourg
« Le douzieme jour du mois de May nous avons visité l'église de Hesse sous l'invocation de Saint Laurens et sous la nomination de Monsieur l'abbé de Haut Seille, ordre de Saint Bernard, prieur du lieu. Introdui par Dom Etienne Thiriet curé du dit lieu et religieux de l'ordre, laquelle aurions recognue estre en tres mauvais etat. »

• **1694** / Visite paroissiale / « A Hesse, l'état de délabrement était le même : la moitié de l'église qui estoit abbatüe et ruinée de plus de la moitié, tant la voute qu'autres édifices, que le reste de la toiture tant de l'église que de la tour, aussi bien que du reste de la nef et des collatéraux menaçoient ruine et une partie de la tour abbatüe »

• 26 février **1694** / « Emprunt demandé par les religieux de Haute-Seille aux Chartreux de Molsheim pour subvenir à leurs besoins et faire réparer l'église de Hesse
« Par devant le notaire Royal establi a Blamont (…) Furent presens en personne Messire dom Jacques Moreau Abbé de hauteseille (…) apres une meme et entiere delibération ont jugé a propos et conclu de faire un emprunt de la somme de 8.000 livres tournois monnaye de France (…) pour subvenir a leurs besoings et necessités, scavoir 3.000 livres pour estre employés a reparer l'eglise du prioré de hesse, de laquelle le grand pignon et la voutte est entierement tombée, ladite voute a moisy depuis environ deux moy »

• **1694** / « Procedure instruite au bailliage de l'eveché de Metz en fin de laquelle les habitants d'hesse ont été condamnés a reparer la tour de l'eglise
« Supplient humblement les RP Abbé Prieur et Religieux de labbaye de haulteseille (...) disant quils auroient esté obliges de faire reparer la neffe de leglise du village de hesse et pour en faciliter les reparations ils auroient proposé aux hans (habitants) dudit lieu de faire les charrois des materiaux necessaires et quils feroient encor les reparations necessaires a la tour lesquelles sont a la charge des hans, ausquels offres nayant point voulu respondre, les suppliants les auroient faict assigner par devant Messieurs dudit Balliage pour se voir condanner a faire les reparations de la tour »
Suit un long texte disant que les habitants ont été mis en demeure de faire les réparations à la tour.

• 2 juillet **1700** / Procès verbal de la visite de l'archiprêtre de Sarrebourg
« Le deuxieme juillet 1700 nous avons visité l'église et curiale de Hesse en laquelle nous n'avons rien remarqué d'exécuté de nos visites precedentes, exceptés les bancs qui sont neufs et uniformes.
« Nous avons fait remarquer dans nosdites visites précédentes le retranchement pitoyable que le Sieur Abbé de hauteseille, prieur né et curé primitif dudit lieu (Dom Jacques Moreau de Mautour, 38e abbé de Haute-Seille) a fait de la plus grande partie de la nef de cette magnifique église, afin d'en éviter les réparations. »

XVIIIème SIÈCLE

• 8 avril **1708** / Consécration de la reconstruction du chœur de l'église abbatiale (registres paroissiaux)

• 8 novembre **1752** / Ordonnance de l'évêque de Metz Claude de Saint Simon
« Vu le procès verbal de la visite de l'Eglise paroissiale de hesse de notre diocèse, dressé le 16 du mois d'octobre dernier (...) nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :
1. qu'on fera faire un tabernacle neuf, qui sera doublé d'une étoffe de soye aussi neuve
2. que la nef de l'Eglise sera reconstruite à neuf, attendu qu'elle menace ruine de toute part
3. que l'on fera construire une sacristie (...)
8. attendu que la plupart des susdits articles ont dejà été ordonnés en 1739 et 1750 et qu'aucun n'a été exécuté, declarons ladite Eglise interdite de faite au premier avril de l'année prochaine si tous les articles susdits ne sont mis en execution. »

Les maire, habitants et communauté de Hesse affirmaient que les réparations à l'église incombaient au décimateur, leur prieur-curé, Dom Leclerc, lequel percevait les dîmes depuis 1747. Celui-ci refusait, arguant du fait que l'église tombait en ruines depuis bien plus longtemps que son entrée en fonction à la cure. Le curé prétendait qu'il revenait à l'Abbé de Haute-Seille, seigneur de Hesse, de prendre en charge les réparations.

En **1753,** les Hessois décidèrent de porter l'affaire en justice car leur église fut « interdite », avec conséquemment l'interdiction d'y célébrer les offices divins.

• **1754** ou **1755** / (document non daté) Mémoire établi pour l'Abbé de Haute-Seille, devant servir dans le procès contre le curé de Hesse dom Antoine Lecler et contre la communauté de Hesse, à propos des réparations qui doivent être faites à l'église, interdite par une ordonnance de l'évêque
« Les habitans de hesse aïant pretenddus qu'il y avoit des reparations afaire a l'Eglise dudit lieu, ont fait assigner le Curé au Bailliage de Vic pour etre condanné afaire ces reparations.
Le Curé aïant ses choses commises au grand Conseil y a fait evocquer l'affaire, arret y est intervenu qui a mis les reparations a la charge des habitans, et les a condamné aux depens.
La communauté sest pourvue en cassation au Conseil des Finances ou elle a obtenu arret qui casse celui du grand Conseil et charge le Curé des reparations.
Celui cy y a formé oposition et veut apeller l'abaye en sommation, sous pretexte que n'etant Curé que depuis six ans, ou du moins ne percevant les dixmes que depuis ce tems, il ne peut etre attenu a une reparation qui soit echue auparavant. »

• 7 février **1755** / Recours des habitants de Hesse
« requerants qu'il plaise a notre dit conseil leur adjuger les conclusions par eux prises au bailliage de l'eveché de Metz a vic (…) condamner ledit dom leclere comme curé de hesse en qualité de décimateur actuel de laditte paroisse a faire faire incessament et dans tel delay quil plaira a notre dit Conseil fixer la reconstruction a neuf de la nef et de la sacristie de leglise autrefois abbatiale et actuellement paroissiale de hesse conformément aux articles 2 et 3 de lordonnance de monsieur leveque de Metz du 8 novembre 1752 »

• 11 février **1755** / Avis du Conseil du Roi concernant réparations à l'église
« Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de navarre (…) Scavoir faisons comme par arrest cijourd'huy donné en Nôtre grand Conseil entre nos aimés les maire sindic habitans et communauté de la paroisse de hesse demandeurs suivant la requeste ordonnance et exploit d'assignation au Bailliage de l'Evesché de Metz a vic des 9 et 13 octobre 1753, et requerant que le deffendeur cy appres nommé soit condamné a faire travailler incessament, et dans le delay qui seroit fixé aux constructions nouvelles et reparations necessaires a faire a l'Eglise paroissiale de hesse Relativement au contenu de lordonnance de Monsieur l'Eveque de metz du 8 novembre 1752 pour touttes les parties qui peuvent le concerner (...)
condamne les dittes parties de taboüe (Taboüe était l'avocat des maire, habitans et communauté de Hesse) a faire les reparations necessaires a la nef de leglise de hesse dans les delay de six mois a compter du jour de la signification du present arrest »

Les Hessois firent appel de cette décision, demandant au Grand Conseil du roi de casser et annuler cette décision. Le procès se poursuivit … et, en 1759, l'église n'était toujours pas reconstruite !

• **1759** / Ordonnance de l'évêque de Metz
« Qu'a hesse dont la visite a été faite le treize septembre 1756 par le Sr Stadler curé de foulcrey archipretre de Sarrbourg pour lequel il conste qu'aucuns des articles de notre ordonnance du huit novembre 1752 n'ont encore été exécutés (…) notamment la reconstruction de l'église (…) laquelle sera retablie de façon quelle puisse contenir en sa totalité au moins trois cens cinquante personnes y compris les enfans capables d'instruction sans prejudice de l'emplacement nécessaire pour les fonts baptismaux, la chaire a precher, les confessionaux et trois allées pour les processions, scavoir une au milieu de la nef de six pieds de largeur, une le long de chaque mur de ladite nef de quatre pieds au moins de large et que les devis et marchés concernant ladite reconstruction seront dressés et arrêtés au plus tard dans les trois mois de la publication des presentes »

Le procès-verbal de visite de l'église dressé en 1772 laisse supposer que les travaux ont enfin été réalisés.

• **1773** Ordonnance de Mgr Louis Joseph de Montmorency Laval évêque de Metz
« qu'a hesse dont le proces verbal a été dressé le premier septembre 1772 il y aura dans la sacristie une piscine, avec un nombre suffisant d'essuimains, pour laver les mains du pretre avant la celebration des Sts misteres ;
2. qu'on fera faire un coffre de fabrique fermant a deux clefs differentes pour y deposer les tittres, argent, comptes, et autres papiers de laditte fabrique (…)
3. que le bassin des fonts baptismaux sera retamé ;
4. que l'on fera construire dans la nef des bancs uniformes, et en suffisante quantité, pour y placer tous les paroissiens, et que lesdits bancs seront posés de façon qu'ils ne gênent en aucune façon la celebration du Service Divin. »

Un article du cahier de doléances rédigé en 1789 nous renseigne sur l'issue du procès intenté par les maire, habitants et communauté en 1753 : ils ont été condamnés à assumer l'entretien de l'édifice religieux.

Alors que la procédure concernant les travaux à faire à l'église suivait son cours, à la même époque, entre 1752 et 1760, Dom Leclerc intenta à ses paroissiens un « procès pour les pommes de terre ». Ceux-ci